



## Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

32 | 2006  
Varia

---

# Les égyptologues français au XIX<sup>e</sup> siècle : quelques savants très influents

*French Egyptologists of the 19<sup>th</sup> Century: a few very influential scholars*

Eric Gady

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/1091>

DOI : 10.4000/rh19.1091

ISSN : 1777-5329

### Éditeur

La Société de 1848

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2006

Pagination : 41-62

ISSN : 1265-1354

### Référence électronique

Eric Gady, « Les égyptologues français au XIX<sup>e</sup> siècle : quelques savants très influents », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 32 | 2006, mis en ligne le 30 octobre 2008, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/1091> ; DOI : 10.4000/rh19.1091

---

Tous droits réservés

ÉRIC GADY

*Les égyptologues français au XIX<sup>e</sup> siècle :  
quelques savants très influents*

Née en 1822 grâce à la découverte de Champollion <sup>1</sup>, l'égyptologie resta tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle une discipline à part dans le champ historique, notamment à l'intérieur d'un monde universitaire largement dominé par l'étude de l'antiquité gréco-romaine. Jusqu'aux années 1870, il n'existait pas de formation proprement dite pour acquérir le maniement de la langue hiéroglyphique. Les égyptologues furent pour la plupart des autodidactes dont certains durent se former en dehors des cours officiels, à l'image du jeune normalien Maspero <sup>2</sup> « obligé de [se] cacher de [ses] directeurs pour [se] livrer à [sa] passion égyptienne » <sup>3</sup>. Ces savants semblaient former un monde particulier, presque hermétique, aux yeux des historiens classiques incapables de lire les hiéroglyphes.

Malgré cela, l'égyptologie française bénéficia dès sa création d'une aide publique assez considérable et figura dans un traité international de première importance, celui de l'Entente Cordiale de 1904, l'article premier de l'accord sur l'Égypte et le Maroc réservant ainsi la direction du Service des Antiquités égyptiennes à un Français.

Il s'agit donc de comprendre ici comment et pourquoi cette science a pu bénéficier au XIX<sup>e</sup> siècle d'une influence paraissant bien disproportionnée par rapport à la faible importance numérique de ses savants. Pour ce faire, il convient de s'intéresser dans un premier temps aux conditions de naissance de cette discipline.

---

1. Sur Jean-François Champollion (1790-1832), voir Warren R. DAWSON, Eric P. UPHILL, M. L. BIERBRIER, *Who Was Who in Egyptology. A Biographical Index of Egyptologists; of Travellers, Explorers, and Excavators in Egypt; of Collectors and Dealers in Egyptian Antiquities; of Consuls, Officials, Authors, Benefactors, and others whose names occur in the Literature of Egyptology, from the year 1500 to the present day, but excluding persons now living*, Londres, The Egypt Exploration Society, 1995, [désormais WWW] pp. 92-94.

2. Gaston MASPERO (1846-1916), voir WWW, p. 278-279.

3. Gaston MASPERO, *Notice biographique du Vicomte Emmanuel de Rougé*, « Bibliothèque Égyptologique », vol. XXI, Paris, Ernest Leroux éditeur, 1908, p. 149.

## UN INTÉRÊT FRANÇAIS POUR L'ÉGYPTE ANTIQUE TRÈS DÉVELOPPÉ

L'intérêt pour la connaissance de l'Égypte antique en France ne date pas de la naissance de l'égyptologie. Sans remonter à quelques voyageurs du Moyen-Âge pour lesquels « l'Égypte n'[était] qu'un "détour" pour les pèlerins de Terre Sainte »<sup>4</sup>, l'époque moderne connut un relatif engouement pour cette civilisation, à tel point qu'en 1735, l'abbé Le Mascrier allait jusqu'à écrire avec une certaine exagération : « le Nil est aussi familier à beaucoup de gens que la Seine. Les enfants mêmes ont les oreilles rebattues de ses cataractes et de ses embouchures. Tout le monde a vu et entendu parler des momies »<sup>5</sup>. Il est vrai que le commerce des momies, alors censées disposer de vertus médicinales selon les apothicaires de l'époque, connut un vif succès qui donna lieu à un véritable trafic de momies notamment aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles<sup>6</sup>. Au même moment, le goût pour l'antique se développait de manière un peu plus scientifique avec l'émergence des cabinets de curiosités dans lesquels des objets égyptiens ajoutaient à l'hétérogénéité des collections, comme celles de Fabri de Peiresc au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Certaines visions de l'Égypte antique apparurent ainsi en France, comme le mythe d'Isis au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. L'Égypte antique fut également présente en littérature<sup>9</sup>, de même que chez les philosophes des Lumières qui intégrèrent un « mythe de l'Égypte pharaonique »<sup>10</sup> dans leurs écrits. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, l'égyptomanie connut un succès grandissant, notamment parmi l'élite cultivée<sup>11</sup>. À Ver-

4. Jean LECLANT, *De l'égyptophilie à l'égyptologie : érudits, voyageurs, collectionneurs et mécènes*, Paris, Institut de France, n° 20, 1985, p. 4.

5. Benoît de MAILLET, *Description de l'Égypte... composée sur les mémoires de M. de Maillet, ancien consul de France au Caire, par l'abbé le Mascrier*, Paris, L. Genneau et J. Rollin, 1735, p. IV.

6. Voir notamment Renan POLLES, *La momie de Khéops à Hollywood. Généalogie d'un mythe*, Paris, Les éditions de l'amateur, 2001, pp. 13-32.

7. Sur Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), voir Sydney H. AUFRÈRE, *La momie et la tempête. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et la « Curiosité Égyptienne » en Provence au début du XVII<sup>e</sup> siècle*, Avignon, Éditions A. Barthélémy, 1990, 356 p. Sur les cabinets de curiosité et le développement du goût pour les antiquités à cette époque, consulter par exemple Philippe JOCKEY, *L'archéologie*, Paris, Éditions Belin, 1999, pp. 38-51 ou encore Alain SCHNAPP, *La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, Paris, Éditions Carré, 1993, pp. 121-177.

8. Voir Jurgis BALTRUSAITIS, *La quête d'Isis. Essai sur la légende d'un mythe*, « Les perspectives dépravées », Paris, Librairie Flammarion, 1985, 231 p., XII pl. h.-t. ou encore Michel DEWACHTER, *Pour les yeux d'Isis*, Paris, Éditions de la Réunion des Musées Nationaux, 1998, 119 p.

9. Voir Jean-Michel Racault, « L'Égypte romanesque au début du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Chantal Grell [dir.], *L'Égypte imaginaire de la Renaissance à Champollion*, collection « Mythes, Critique et Histoire », Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2001, pp. 59-78.

10. Voir Henri COULET, « Quelques aspects du mythe de l'Égypte pharaonique en France au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Robert ILBERT et Philippe JOUTARD [dir.], *Le miroir égyptien*, Marseille, Éditions du Quai/Jeanne Lafitte, 1984, p. 21-28 ou encore Boussif OUASTI, « Images culturelles et mythe du récit de voyage égyptien », dans Chantal GRELL [dir.], *L'Égypte imaginaire...*, ouv. cité, pp. 186-194.

11. On en verra de nombreux exemples dans Jean-Marcel HUMBERT, Michael PANTAZZI, Christiane ZIEGLER, *Egyptomania. L'Égypte dans l'art occidental (1730-1930)*, Paris, Éditions de la Réunion des Musées Nationaux, 1994, 606 p.

sailles, Marie-Antoinette fit ainsi réaliser des chenets, des pendules et autres consoles comportant de nombreuses *turqueries*<sup>12</sup>.

Durant le siècle et demi ayant précédé l'expédition de 1798, vingt-six récits de voyageurs en Égypte furent publiés en France, contre seize en Grande-Bretagne, six dans les pays germaniques, quatre en Hollande et deux dans la péninsule italienne ainsi qu'en Suisse<sup>13</sup>. Parmi ces récits, les *Lettres sur l'Égypte* de Savary en 1785-1786<sup>14</sup> ou encore le *Voyage* de Volney paru en 1787<sup>15</sup> continuèrent d'entretenir l'engouement pour l'Égypte des pharaons, de même que le succès de *la Flûte enchantée*, dont la première représentation fut donnée en 1791. Cependant, si les récits de voyages et autres descriptions plus ou moins « archéologiques » commençaient à se faire plus précis<sup>16</sup>, l'importance accordée à la connaissance de l'Égypte antique doit être nuancée. D'une part les informations recueillies n'émanaient pas d'égyptologues *stricto sensu* – cette dénomination qui désigne les historiens capables de lire les hiéroglyphes ne pouvant être utilisée avant Champollion – mais de voyageurs ou d'*antiquaires*, comme on appelait alors les premiers adeptes de l'archéologie. D'autre part, à la suite de Winckelmann<sup>17</sup> qui affirma « la primauté absolue de l'art grec »<sup>18</sup> au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un débat se développa sur la question de l'art égyptien qui valait ou non celui des Grecs. En 1785, l'Académie des Inscriptions proposa d'ailleurs comme sujet d'un prix le thème suivant : « quel fut l'état de l'architecture chez les Égyptiens, et ce que les Grecs paroissent en avoir emprunté ? ». Le prix fut remporté par Quatremère de Quincy<sup>19</sup> pour qui « si donc les Égyptiens furent dans le fait les inventeurs de l'architecture, les Grecs le furent de la belle architecture »<sup>20</sup>.

12. Voir Fernand BEAUCOUR, Yves LAISSUS, Chantal ORGOGOZO, *La découverte de l'Égypte*, Paris, Librairie Flammarion, 1989, p. 203.

13. D'après Donald M. REID, *Whose Pharaohs? Archaeology, Museums, and Egyptian National Identity from Napoleon to World War I*, Berkeley, University of California Press, 2002, p. 27, qui a effectué ces calculs d'après l'ouvrage de M. R. KALFATOVIC, *Nile Notes of a Howadji : A Bibliography of Travelers' Tales from Egypt*, Metuchen (N. J.) et Londres, The Scarecrow Press, 1992.

14. Claude Étienne SAVARY, *Lettres sur l'Égypte où l'on offre le parallèle des mœurs anciennes et modernes de ses habitans, où l'on décrit l'état, le commerce, l'agriculture, le gouvernement du pays, & la descente de S. Louis à Damiette, tirée de Joinville & des Auteurs Arabes, avec des Cartes Géographiques*, Paris, Onfroï, 1785-1786, 3 vol., VI-398 p., 340 p., 1 pl. h.-t., et 310 p.

15. Constantin-François de Chassebœuf, comte de VOLNEY, *Voyage en Égypte et en Syrie, pendant les années 1783, 1784 et 1785, Avec deux Cartes géographiques et deux planches gravées représentant les Ruines du Temple du Soleil à Balbeck, et celles de la ville de Palmyre, dans le Désert de Syrie*, Paris, Desenne et Volland, Paris, 1787, 2 vol.

16. Sur les aventuriers et autres érudits ayant publié des ouvrages sur la question, voir Florimond LAMY et Marie-Cécile BRUWIER, *L'Égyptologie avant Champollion*, Louvain-la-Neuve, Versant Sud, 2005, 343 p.

17. Johann-Joachim Winckelmann (1717-1768), voir Ève GRAN-AYMERICH, *Dictionnaire biographique d'archéologie, 1798-1945*, Paris, CNRS Éditions, 2001, pp. 719-721.

18. Ève GRAN-AYMERICH, *Naissance de l'archéologie moderne, 1798-1945*, Paris, CNRS Éditions, 1998, p. 81.

19. Antoine Quatremère de Quincy (1755-1849), voir Ève GRAN-AYMERICH, *Dictionnaire biographique d'archéologie...*, ouv. cité, pp. 553-554.

20. Antoine QUATREMÈRE DE QUINCY, *Quel fut l'état de l'architecture chez les Égyptiens?*, 1785, cité par Vassiliki PETRIDOU, « A. C. Quatremère de Quincy et son mémoire sur l'architecture égyptienne », dans Chantal GRELL [dir], *L'Égypte imaginaire...*, ouv. cité, p. 178.

Volney quant à lui assimilait les monuments égyptiens à de « barbares ouvrages »<sup>21</sup>. Si l'Égypte antique faisait parler d'elle, son importance n'était pas encore reconnue par tous.

L'intérêt pour ce sujet s'accrut bien sûr avec l'expédition de 1798 qui ouvrit véritablement aux Occidentaux l'ancien pays des pharaons. Une mode égyptienne connut sous le Premier Empire un vif succès, et le style « retour d'Égypte » donna ses lettres de noblesse aux pyramides, sphinx et fleurs de lotus dans les arts décoratifs. L'architecture ne fut pas en reste, comme en témoigne par exemple encore le portique de l'hôtel de Beauharnais élevé en 1807 à Paris<sup>22</sup>. Si cette mode s'estompa après Waterloo, l'intérêt porté à l'Égypte antique en France ne disparut pas, loin s'en faut. Le goût pour l'antique ne cessa de progresser chez les particuliers comme dans les musées, de plus en plus nombreux. À partir des années 1830, l'Égypte tint également une part importante dans le développement de la peinture orientaliste. Plus tard, les fêtes données en diverses occasions sur la place de la Concorde autour de l'obélisque rapporté de Louqsor ainsi que les expositions universelles de 1867, 1878, 1889 et 1900 où le pavillon égyptien constitua souvent l'un des endroits les plus remarqués, furent autant d'occasions de rappeler aux Parisiens les liens importants tissés avec l'Égypte et notamment avec son histoire antique<sup>23</sup>.

En effet, à partir de l'expédition de 1798, les Français allaient désormais avoir le sentiment que l'égyptologie devenait une « science française par ses origines »<sup>24</sup>. Trois moments importants les conduisirent à légitimer cette idée. L'expédition d'Égypte en constitua le premier temps indiscutable. Lancé à la conquête de l'Égypte<sup>25</sup>, Bonaparte échoua à y maintenir la domination française. En revanche, les quelques mois de cette présence suffirent à insuffler un début de modernisation et d'occidentalisation du pays développé par la suite grâce à Méhémet Ali<sup>26</sup> et certains ne tardèrent pas à y voir un espace dans lequel la France devenait la « patronne »<sup>27</sup>. Surtout, l'expédition fut doublée par une armée de savants ayant pour tâche d'étudier la civilisation égypt-

21. VOLNEY, *Voyage en Égypte et en Syrie...*, ouv. cité, p. 129, cité dans Henry LAURENS, Charles C. GILLISPIE, Jean-Claude GOLVIN, Claude TRAUNECKER, *L'Expédition d'Égypte. 1798-1801*, Paris, Éditions Armand Colin, 1989, p. 335.

22. Voir Jean-Marcel HUMBERT, *L'Égypte à Paris*, Paris, Action Artistique de la Ville de Paris, 1998, pp. 98-99.

23. Voir sur ces sujets Jean-Marcel HUMBERT, idem, pp. 114-145.

24. Gabriel CHARMES, « La réorganisation du Musée de Boulaq et les études égyptologiques en France », *Revue des deux Mondes*, 1<sup>er</sup> septembre 1880, p. 209 ; voir de manière plus générale sur ce thème ÉRIC GADY, « L'égyptologie : une science française ? », *Égypte. Afrique & Orient*, n° 12, février 1999, pp. 41-48.

25. Sur l'expédition d'Égypte, voir notamment Henry LAURENS, Charles C. GILLISPIE, Jean-Claude GOLVIN, Claude TRAUNECKER, *L'Expédition d'Égypte*, ouv. cité.

26. Méhémet Ali (1770-1849), voir Gilbert SINOUÉ, *Le dernier Pharaon. Méhémet Ali. 1770-1849*, Paris, Éditions Pygmalion/Gérard Watelet, 1997, 508 p.

27. Édouard GOUIN, *L'Égypte au XIX<sup>e</sup> siècle. Histoire militaire et politique, anecdotique et pittoresque de Méhémet Ali, Ibrahim Pacha (Colonel Sève)*, Paris, Paul Boizard, 1847, p. 3.

tienne<sup>28</sup>. Denon<sup>29</sup>, rentré à l'été 1799 aux côtés du général en chef, publia un nouveau récit<sup>30</sup> dont les quarante rééditions du début du XIX<sup>e</sup> siècle témoignent du succès<sup>31</sup>. Le livre montrait l'enthousiasme de son auteur pour l'art égyptien, aussi bien considéré que l'art grec. Ceci n'empêcha pas Quatremère de Quincy de rappeler la supériorité de ce dernier<sup>32</sup>. Néanmoins, de l'expédition de Bonaparte, il résulta surtout un travail considérable publié dans la monumentale *Description de l'Égypte* de 1809 à 1828, soit plus d'une vingtaine de volumes et près d'un millier de planches souvent de très grand format<sup>33</sup>, dont Jomard, ancien de l'expédition, fut le maître d'œuvre<sup>34</sup>. La publication d'un tel ouvrage servit aux Français à oublier les défaites militaires de cette campagne : « honneur à la France, à cette patrie des arts, qui peut se glorifier d'en avoir conservé les modèles [des monuments détruits depuis l'expédition] ! Et si l'impéritie ou la fatalité ont fait évanouir pour nous, en Égypte, les espérances de la politique, la science au moins nous a conservé son trophée, et la *Description de l'Égypte*, pour être la seule conquête qui soit restée à notre patrie, n'en est pas moins immortelle »<sup>35</sup>. Un égyptologue français considéra également que « ce beau livre, destiné par son prix à ceux qui n'ont pas le loisir ou la volonté de le lire, fut notre seul trophée de cette mémorable campagne »<sup>36</sup>. Elle permit également de maintenir très présent l'intérêt pour l'Égypte, notamment antique.

Si la *conquête scientifique* de l'Égypte par les savants de Bonaparte justifiait la prééminence revendiquée désormais par les Français, elle ne fut pas suffisante pour que l'histoire de la civilisation égyptienne fût considérée comme une science française. Il fallut également déchiffrer l'écriture hiéroglyphique qui demeurait pour les scientifiques un mystère. Les soldats français avaient mis au jour en 1798 près de Rosette une pierre aux inscriptions trilingues pouvant constituer une des clefs de cette étude<sup>37</sup>. Si le monument

28. Voir sur ce point Yves LAISSUS, *L'Égypte, une aventure savante, 1798-1801*, Paris, Fayard, 1998, 614 p.

29. Dominique Vivant Denon (1747-1825), voir WWW, pp. 122-123.

30. Dominique Vivant DENON, *Voyage dans la Basse et la Haute Égypte pendant les campagnes du général Bonaparte*, Paris, P. Didot l'aîné, 1802, XII-317 p. et 141 pl.

31. Voir Jean-Édouard GOBY, « Les quarante éditions, traductions et adaptations du *Voyage dans la Basse et la Haute Égypte* de Vivant Denon », *Cahiers d'Histoire Égyptienne* 4 (1951-1952), pp. 290-316.

32. Voir Antoine C. QUATREMÈRE de QUINCY, *De l'architecture égyptienne considérée dans son origine, ses principes et son goût, et comparé sous les mêmes rapports à l'architecture grecque*, Paris, 1803, p. 218, cité par Vassiliki PÉTRIDOU, art. cité.

33. Pour plus de détails, voir Hubert BARI, « La Description de l'Égypte », dans Hubert BARI et Michel DEWACHTER [dir.], *Mémoires d'Égypte. Hommages de l'Europe à Champollion*, Strasbourg, Éditions de La Nuée Bleue, 1990, pp. 44-59.

34. Sur le rôle d'Edme-François Jomard (1777-1862) dans la publication de la *Description*, voir Yves LAISSUS, *Jomard, le dernier égyptien*, Paris, Fayard, 2004, pp. 70-268.

35. Edmond de CADALVÈNE et J. de BREUVERY, *L'Égypte et la Nubie*, Paris, Arthus Bertrand, 1841 [mais rédigé en 1836, voir tome I, p. VI], tome I, pp. 241-242.

36. Émile PRISSE d'AVENNES, « Antiquités égyptiennes du Musée Britannique », *Revue archéologique*, 15 février 1847, p. 694.

37. Sur la découverte de la pierre, voir Jean LECLANT, « Le Lieutenant Bouchard, l'Institut d'Égypte et la pierre de Rosette », *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie*, 146, octobre 1999,

finit comme prise de guerre au *British Museum*, on sait comment, dans cette véritable course au déchiffrement, Champollion fut le premier à comprendre précisément le principe des hiéroglyphes et à l'expliquer dans la célèbre séance du 27 septembre 1822 devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres<sup>38</sup>. L'égyptologie effectivement fondée, les Français pouvaient dès lors en réclamer la paternité. C'est ce que fit le frère même du déchiffreur dans une note à Charles X de 1825 : « l'archéologie égyptienne est pour la France une sorte de propriété littéraire, comme l'archéologie indienne l'est pour l'Angleterre »<sup>39</sup>. Quelques mois plus tard, il faisait appel au même vocabulaire patriotique :

« L'histoire y a conquis beaucoup de certitudes et si un louable patriotisme a fait de l'archéologie indienne une sorte de propriété littéraire pour l'Angleterre, le même sentiment a donné pour ainsi dire en apanage à la France l'archéologie égyptienne. [...] La France a ouvert la route des certitudes dans les recherches sur l'histoire de l'antique Égypte, et cet avantage mémorable a assez de prix en lui-même pour que la France ne doive rien négliger afin d'en assurer la durée »<sup>40</sup>.

La découverte de Champollion vengeait en quelque sorte l'honneur national après la perte de la pierre : « ce monument, devenu célèbre sous le nom de pierre de Rosette, tomba entre les mains des Anglais, mais c'est en France qu'on a su en tirer parti et qu'on a trouvé la clef des hiéroglyphes »<sup>41</sup>.

Associé au souvenir des événements de 1798, le talent de Champollion permettait aussi de mieux faire ressortir le caractère français de cette science : « la France a donc bien l'initiative des études égyptiennes. C'est elle qui a ouvert la vallée du Nil au monde savant. Elle a la première exploré les ruines de Thèbes, de la Nubie et de Méroé. C'est Champollion qui a déchiffré les hiéroglyphes »<sup>42</sup>.

---

pp. 6-24 et de manière plus générale, Robert SOLÉ et Dominique VALBELLE, *La pierre de Rosette*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, 234 p.

38. Voir Jean-François CHAMPOLLION le Jeune, *Lettre à M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques employés par les Égyptiens pour inscrire sur leurs monuments les titres, les noms et les surnoms souverains grecs et romains*, Paris, Firmin Didot père et fils, 1822, 52 p.

39. Note de Jacques-Joseph Champollion-Figeac remise à Charles X pour demander l'acquisition de la collection égyptienne de Livourne, 4 septembre 1825, citée par Aimé CHAMPOLLION-FIGEAC, *Les deux Champollion. Leur Vie et Leurs Œuvres. Leur Correspondance Archéologique Relative au Dauphiné et à l'Égypte. Étude Complète de Biographie et de Bibliographie, 1778-1867, d'après des documents inédits*, Grenoble, Xavier Drevet, 1887, p. 68.

40. Rapport du vicomte de la Rochefoucauld [rédigé en fait par Champollion-Figeac] à Charles X relatif au Musée Royal des antiquités et à la nomination de Champollion comme conservateur des antiquités égyptiennes, chargé de faire un cours d'archéologie égyptienne, 15 mai 1826, cité par Aimé CHAMPOLLION-FIGEAC, *idem*, p. 183 et 187.

41 A. LÈBRE, « Des études égyptiennes en France », *Revue des deux Mondes*, 15 juillet 1842, pp. 306-307.

42. *Idem.*, pp. 323-324.

De plus, le voyage de Champollion en Égypte en 1828-1829 mit fin à la question de la supériorité de l'art grec. L'helléniste Raoul-Rochette<sup>43</sup> avait pu encore en 1823 l'affirmer<sup>44</sup>. Désormais, Champollion, par ses travaux, possédait suffisamment de notoriété pour faire reconnaître la valeur de l'art égyptien, ainsi qu'en témoigne cet extrait de lettre au secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, écrit depuis l'Égypte : « une grande partie de mes dessins sont coloriés, et je ne crains pas d'annoncer qu'ils ne ressemblent en rien à ceux de notre ami Jomard, parce qu'ils reproduisent le véritable style des originaux avec une scrupuleuse fidélité. Le grand Rochette pourra voir si les Égyptiens *n'ont jamais fait*, comme il dit si bien, *qu'un Dieu, qu'un Roi et qu'un homme*, qui n'était *ni un homme, ni un Roi, ni un Dieu*. Thèbes toute entière – et ce n'est pas peu dire – est malheureusement une immense protestation contre cette belle phrase »<sup>45</sup>. L'Égypte n'avait plus à rougir de la comparaison avec la civilisation grecque.

Après la mort de Champollion, l'égyptologie se développa surtout en dehors des frontières françaises. Néanmoins, l'arrivée d'un nouveau savant permit de justifier le rang que la France était censée tenir dans cette nouvelle science. En 1858 en effet, le jeune conservateur-adjoint au Louvre Mariette<sup>46</sup>, grâce à l'appui de Ferdinand de Lesseps, fonda au Caire le premier Service des Antiquités de l'Égypte<sup>47</sup>. En 1863, il ouvrit le musée de Boulaq, aux origines de l'actuel musée du Caire, le plus important musée d'égyptologie dans le monde. Mariette et ses successeurs français dirigèrent le Service des Antiquités et le musée jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>. Désormais, ces créations renforçaient un peu plus les prétentions françaises concernant l'égyptologie. En effet, l'expédition de 1798, Champollion et Mariette constituaient dès lors une sorte de triptyque permettant de considérer l'égyptologie comme une science française. Un savant très proche de Mariette pouvait ainsi écrire dans son rapport au ministre au retour d'une mission en Égypte en 1862-1863 :

« Il appartenait à notre pays surtout de répandre dans le public les conquêtes certaines d'une science créée par un Français et poussée si loin par les remarquables accroissements qu'elle a reçus de nos compatriotes, MM. Mariette, de

43. Désiré Raoul-Rochette (1790-1854), voir *WWW*, p. 360.

44. Voir Désiré Raoul-Rochette, « Considérations sur les arts de l'ancienne Égypte », discours prononcé devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 24 avril 1823, cité dans Ève GRAN-AYMERICH, *Naissance de l'archéologie moderne...*, ouv. cité, p. 46 et 81.

45. Jean-François Champollion à Joseph-Bon Dacier, 1<sup>er</sup> janvier 1829, lettre publiée dans Jean-François CHAMPOLLION, *Lettres et journaux écrits pendant le voyage d'Égypte, recueillis et annotés par H. Hartleben*, Paris, Christian Bourgeois éditeur [*Épistémé Classiques*], 1986, pp. 182-183.

46. Auguste Mariette (1821-1881), voir *WWW*, pp. 275-276.

47. Voir Élisabeth DAVID, *Mariette Pacha, 1821-1881*, Paris, Éditions Pygmalion/Gérard Watelet, 1994, pp. 95-127.

48. Pour un historique et une présentation de ce musée, voir Gaston MASPERO, « Histoire du Musée d'Antiquités du Caire », *Revue d'Égypte et d'Orient*, VII, avril 1906, pp. 133-145 et Francesco TRADRITTI, « Histoire du musée du Caire », dans Francesco TRADRITTI [dir.], *Trésors d'Égypte. Les merveilles du Musée égyptien du Caire*, Paris, Éditions Gründ, 1999, pp. 12-23.

Rougé<sup>49</sup> et Chabas<sup>50</sup> et qu'il nous est permis de considérer aujourd'hui comme une science vraiment nationale. [...] C'est en effet pendant ces dernières années que les découvertes considérables de M. Mariette, qui, depuis cette époque, précisément, a eu le monopole des travaux de fouilles en Égypte, avec 2000 ouvriers sous ses ordres, ont donné les résultats historiques les plus importants. [...] Le temps est donc venu de répandre en France dans le public les conquêtes légitimes et indiscutables d'une science française dont l'origine première remonte à la fondation de ce célèbre Institut d'Égypte créé au lendemain d'une victoire, science dont l'époque lumineuse et créatrice est marquée par l'expédition de Champollion en 1828-29 et dont le développement fécond est dû surtout à l'excellente méthode et aux savantes interprétations de M. de Rougé, aussi bien qu'aux découvertes de M. Mariette. Ainsi ce pays, jadis conquis par nos armes, avec tous ces mystérieux souvenirs, l'a été dans les profondeurs les plus lointaines de son passé par la science pénétrante de nos compatriotes »<sup>51</sup>.

Les manuels scolaires de sixième, classe pendant laquelle les élèves étudiaient l'histoire de l'Orient Ancien, vulgarisèrent également cette image, le programme de 1880 rendant obligatoire l'étude des « découvertes de Champollion et de Mariette »<sup>52</sup>.

« C'est à la France que revient principalement l'honneur d'avoir retrouvé cette civilisation, écrit Victor Duruy. L'expédition d'Égypte, conduite par le général Bonaparte, fut comme la découverte de ce monde oublié; Champollion a permis à la science d'y pénétrer, en trouvant la clef de l'écriture hiéroglyphique, et Mariette, par ses fouilles heureuses à Saqqarah, Abydos, Karnak, Edfou, Dendérah et Tanis, par la découverte du Serapeum et l'organisation au Caire du musée de Boulaq, a donné aux savants de précieux sujets et de grandes facilités de travail. C'est en 1821 [*sic* pour 1822] que Champollion révéla sa méthode de déchiffrement et prouva que la langue des hiéroglyphes était au copte, qui se parle encore en Égypte, ce que le latin est à l'italien et au français. Il créa la grammaire de cette langue, et en commença le dictionnaire. C'est donc à lui et à ses élèves que nous devons tout ce qui nous a déjà été révélé par quelques-unes des innombrables inscriptions de l'Égypte et par les papyrus retrouvés dans les tombeaux »<sup>53</sup>.

49. Emmanuel de Rougé (1811-1872), alors professeur au Collège de France, voir *WWW*, pp. 365-366.

50. François Chabas (1817-1882), égyptologue autodidacte sans fonction officielle, voir *WWW*, pp. 90-91.

51. Rapport d'Ernest Desjardins au ministre de l'Instruction Publique, 5 septembre 1863, Arch. nat. (Archives nationales), F17 2 955a, mission Desjardins.

52. Voir le programme officiel de la classe de sixième, arrêté du 2 août 1880, dans Philippe MARCHAND, *L'histoire et la géographie dans l'enseignement secondaire. Textes*, tome I, 1795-1914, Paris, Institut National de Recherche Pédagogique, 2000, p. 449.

53. Victor DURUY, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient rédigée conformément aux programmes de 1880 pour la classe de sixième*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1884, p. 77.

Ainsi, l'expédition d'Égypte, la découverte de Champollion et l'œuvre de Mariette avaient achevé de convaincre les Français que leur pays avait « acquis une sorte de droit de propriété scientifique sur l'Égypte »<sup>54</sup>. Malgré une telle antienne, les égyptologues français constituèrent pourtant une élite peu nombreuse.

### UNE ÉLITE PEU NOMBREUSE

Le nombre de cours d'égyptologie en France fut en effet fort réduit. Un cours « public et gratuit d'archéologie égyptienne »<sup>55</sup> fut créé au Louvre pour Champollion en 1826, mais ce dernier, trop occupé par la réalisation du musée égyptien, n'y donna probablement aucun enseignement<sup>56</sup>. Il fallut attendre 1882 et la fondation de l'École du Louvre pour voir Pierret<sup>57</sup> reprendre les cours d'archéologie égyptienne et Révillout<sup>58</sup> donner ceux de langue démotique et de droit égyptien<sup>59</sup>. Quant à Champollion, il fut nommé en 1831 sur une chaire d'archéologie créée pour lui au Collège de France<sup>60</sup>. Son récent voyage en Égypte ayant fini de ruiner sa santé, il donna seulement deux cours en plus de sa leçon inaugurale<sup>61</sup> avant de s'éteindre le 4 mars 1832. Ce décès stoppa net le développement de l'égyptologie en France, car Champollion n'avait formé aucun élève capable de lui succéder. Sa chaire du Collège de France fut vacante et, en 1836, le ministère de l'Instruction publique proposa de l'étendre à un « enseignement de l'archéologie grecque ou latine ou bien à celui des antiquités nationales »<sup>62</sup>, ce qui revenait à faire peu de cas de l'égyptologie. L'assemblée des professeurs décida d'attendre<sup>63</sup> et, l'année suivante, un ami de Champollion, Letronne<sup>64</sup>, lui-même titulaire de la chaire « Histoire et Morale », accepta de l'échanger avec celle d'archéologie<sup>65</sup>. Helléniste, ce dernier n'était pas orientaliste, et encore moins égyptologue, ne sachant pas lire les hiéroglyphes. Sa nomination per-

54. Letronne [professeur au Collège de France] au ministre de l'Instruction publique, 22 février 1845, Arch. nat., F17 2 999, mission Prisse, f<sup>o</sup> 68.

55. Ordonnance du 15 mai 1826, citée dans Pierre QUONIAM, « Champollion et le musée du Louvre », *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie*, n<sup>o</sup> 95, octobre 1982, p. 49.

56. Voir Pierre QUONIAM, *idem*, p. 53.

57. Paul Pierret (1836-1916), voir *WWW*, p. 335.

58. Eugène Révillout (1843-1913), voir *WWW*, pp. 354-355.

59. Voir Lyne THERRIEN, *L'histoire de l'art en France. Genèse d'une discipline universitaire*, Paris, Éditions du C.T.H.S., 1998, pp. 180-181 et 480-485.

60. Voir l'ordonnance du 12 mars 1831, citée dans Jean LECLANT, « Champollion et le Collège de France », *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie*, n<sup>o</sup> 95, octobre 1982, p. 32 et 34.

61. *Idem*, p. 40.

62. Voir la copie de l'Instruction publique à l'administrateur du Collège de France, 26 juillet 1836, Arch. nat., F17 13 553.

63. Voir la délibération du Collège de France, 25 décembre 1836, Arch. nat., F17 13 556.

64. Jean Antoine Letronne (1740-1848), voir *WWW*, p. 252.

65. Voir Gaston MASPERO, « La chaire d'égyptologie au Collège de France », *Annuaire du Collège de France*, n<sup>o</sup> 5, 1905, p. 17.

mit cependant de conserver dans ce haut lieu du savoir un enseignement d'archéologie égyptienne, axé surtout sur l'époque grecque. À sa mort en 1848, Lenormant<sup>66</sup>, un ancien compagnon de Champollion lors du voyage de ce dernier en Égypte, obtint sa succession<sup>67</sup>. Mais il accorda semble-t-il dans son enseignement une « trop grande place à l'imagination et une trop petite à l'étude philologique »<sup>68</sup>. Il ne put former dans ces conditions aucun disciple et fut même fermement critiqué à la fin de sa vie par les autres égyptologues<sup>69</sup>. Face à ces attaques, le Collège de France se devait de réagir. La nomination du vicomte de Rougé, dont les importants travaux de philologie avaient permis de compléter l'œuvre de Champollion, s'imposait. Toutefois, le nouveau professeur était également conseiller d'État, fonction incompatible avec toute autre. De manière à ce qu'il n'abandonnât pas sa charge bien plus rémunératrice que celle de professeur, Napoléon III l'autorisa à cumuler les deux fonctions en ne gardant qu'un seul traitement<sup>70</sup> et Rougé commença son enseignement en 1860. Désormais, les cours du Collège de France allaient former un petit nombre de véritables savants, notamment grâce à Maspero qui prit cette succession en 1873 et la garda jusqu'à sa mort en 1916.

Il y eut également d'autres cours créés à Paris. En 1869 fut ouvert à la IV<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études un cours de « philologie grecque et d'archéologie égyptienne »<sup>71</sup>. En 1885, la création de la V<sup>ème</sup> section des Sciences religieuses permit l'ouverture d'un enseignement sur l'Égypte pharaonique. Entre temps, l'Université catholique de Paris avait également ouvert des « conférences d'archéologie, d'histoire et de religion égyptiennes antiques »<sup>72</sup>. Enfin en 1892, on offrit à un égyptologue, Grébaut<sup>73</sup>, un cours d'histoire de l'Orient ancien à la Sorbonne qu'il garda jusqu'à sa mort. En dehors de la capitale, la Troisième République souhaita ouvrir deux ou trois chaires d'égyptologie. Faute de savants disponibles, on se contenta d'en créer une à Lyon en 1879<sup>74</sup>. Un égyptologue inaugura également le cours d'égyptologie créé en 1887 à l'École supérieure des Lettres d'Alger, qui fut cependant supprimé à sa mort en 1908<sup>75</sup>. Il n'y eut pas d'autre chaire ouverte, et

66. Charles Lenormant (1802-1859), voir *WWW*, p. 248.

67. Voir Gaston MASPERO, « La chaire d'égyptologie... », art. cité, p. 20.

68. Lettre de Rougé à Chabas, 19 mars 1852, Archives de l'Institut de France (IdF), Ms. n° 2572, Fo 4-6.

69. Voir François CHABAS, « Traduction et analyse de l'inscription d'Ibsamboul; réfutation de M. Lenormant dans l'ensemble de ses traductions », *Revue archéologique*, XV, 1859, pp. 573-588 et 701-736.

70. Voir Gaston MASPERO, *Notice biographique du Vicomte Emmanuel de Rougé*, Ernest Leroux, Paris, 1908, p. 59.

71. Voir Lyne THERRIEN, *L'histoire de l'art en France...*, ouv. cité, pp. 257-258 et 466.

72. Voir Jean-Claude GOYON, « Une lente succession », *Les Cahiers de Science et Vie*, hors-série n° 40, août 1997, p. 78.

73. Eugène Grébaut (1846-1915), voir *WWW*, pp. 176-177.

74. Voir Philippe VIREY, *Notice biographique d'Eugène Lefebvre*, Paris, Ernest Leroux, 1910, p. XXXIII-XXXIV.

75. Voir Philippe VIREY, *idem*, p. LVII.

un égyptologue comme Foucart <sup>76</sup> dut se contenter, après sa thèse, d'un cours d'archéologie orientale à la faculté de Bordeaux en 1899 <sup>77</sup>.

Tableau n° 1 :  
Les chaires publiques d'égyptologie en France au XIX<sup>e</sup> siècle

Lieu de création	Date	Titulaire
Louvre	1826	J.-F. Champollion [sans doute aucun cours donné]
	1882-1908	P. Pierret [archéologie égyptienne]
	1882-1908	E. Révillout [démotique]
Collège de France	1831-1832	J.-F. Champollion
	1837-1849	J. A. Letronne
	1849-1859	Ch. Lenormant
	1860-1872	E. de Rougé
	1873-1916	G. Maspero
EPHE, IV <sup>e</sup> section	1869-1872	E. de Rougé
	1874-1900	G. Maspero
EPHE, V <sup>e</sup> section	1885-1886	E. Lefébure
	1886-1915	É. Amélineau
Lyon	1879-1884	E. Lefébure
	1886-1929	V. Loret
Alger	1887-1908	E. Lefébure

Ainsi le nombre de chaires d'égyptologie fut-il particulièrement réduit (voir le tableau n° 1). Certes, elles furent plus nombreuses qu'en Grande-Bretagne où la première ne vit le jour que grâce à des fonds privés en 1892 <sup>78</sup>. Cependant, en 1872, l'Allemagne en comptait déjà cinq <sup>79</sup>, contre deux en France au même moment. Surtout, le nombre de professeurs égyptologues ne dépassa pas la dizaine sur le siècle, auxquels il faudrait ajouter il est vrai quelques remplaçants (notamment pour les professeurs du Collège de France exerçant également une fonction en Égypte) ou adjoints éventuels (au Louvre comme à l'École pratique des hautes études). Ceci faisait des égyptologues enseignant au XIX<sup>e</sup> siècle en France un groupe très restreint. Quant à leurs auditeurs, ils ne furent guère plus importants. Si les leçons inaugurales attiraient toujours inmanquablement de nombreux et prestigieux auditeurs,

76. Georges Foucart (1865-1943), voir *WWW*, p. 154.

77. Voir Lyne THERRIEN, *L'histoire de l'art en France...*, ouv. cité, p. 612.

78. Elle fut créée pour Flinders Petrie (1853-1942), voir *WWW*, p. 329-332, et Rosalind M. JANSSEN, *The First Hundred Years. Egyptology at the University College London, 1892-1992*, Londres, University College, 1992, pp. 1-5.

79. Richard Lepsius (1810-1884), voir *WWW*, pp. 249-250, à Berlin (1846), Heinrich Brugsch (1827-1894), voir *WWW*, pp. 67-68 à Göttingen (1867), August Eisenlohr (1832-1902), voir *WWW*, p. 139, à Heidelberg (1869), Georg Ebers (1837-1898), voir *WWW*, p. 136, à Leipzig (1870), et Johannes Dümichen (1833-1894), voir *WWW*, pp. 131-132, à Strasbourg (1872).

comme l'un des fils de Louis-Philippe et plusieurs ambassadeurs pour Champollion<sup>80</sup>, les cours dans lesquels les professeurs entraient dans les détails archéologiques et philologiques ne fidélisaient qu'un public des plus réduits. Après la mort de Rougé, on fit cette réponse à l'un des candidats potentiels à sa succession qui faisait état de sa difficulté à parler en public à cause de sa petite voix : « lorsqu'il s'agit de matières aussi spéciales que l'égyptologie, le cours se fait pour un petit nombre d'auditeurs avec lesquels on travaille autour d'une table »<sup>81</sup>. Une dizaine d'années plus tard, le cours le plus prestigieux de France était toujours fréquenté par des « auditeurs, très peu nombreux, occupant le premier banc, si voisin [...] de la chaire du professeur »<sup>82</sup>. À la mort de Lefébure à Alger, le discours d'adieux au professeur signala les élèves qui « n'ont jamais été très nombreux, mais [n'ont cessé] d'être d'une ponctuelle assiduité »<sup>83</sup>. En fait, pour un professeur d'égyptologie au XIX<sup>e</sup> siècle, le nombre d'élèves se comptait la plupart du temps sur les doigts d'une main, comme en témoigne Maspero, s'extasiant en 1875 : « la rentrée de l'École des hautes études a été triomphale : j'ai neuf élèves, dont trois sont des plus sérieux »<sup>84</sup>. Si l'on ajoute à ceci le fait qu'il fallait alors aux étudiants plusieurs années de fréquentation assidue des cours avant de devenir eux-mêmes des égyptologues, cela explique que le nombre d'égyptologues en France au XIX<sup>e</sup> siècle demeura particulièrement réduit.

Le tirage des ouvrages d'égyptologie peut en fournir une autre preuve. Le devis de la publication du Sérapéum en 1855<sup>85</sup>, destinée au public lettré et non pas aux spécialistes, prévoyait deux cents exemplaires, ce qui était déjà beaucoup<sup>86</sup>. L'égyptologue Chabas se déclarait quant à lui heureux s'il pouvait vendre une cinquantaine d'exemplaires de ses *Mélanges égyptologiques*<sup>87</sup> parus en 1862<sup>88</sup>. Une dizaine d'années plus tard, la publication d'un temple égyptien, comme celui de Dendérah<sup>89</sup> par exemple, se fit à deux cents exemplaires pour les planches et trois cents pour le texte<sup>90</sup>, et encore parce que le gouvernement français souscrivit probablement pour la moitié des volumes imprimés. Quatre ans plus tard, Mariette disposait encore de cent cinquante

80. Voir Jean LECLANT, « Champollion et le Collège de France », art. cité, p. 38.

81. Longpérier à Chabas, IdF, Ms. n° 2584, ff° 166-169.

82. Mallet, cité dans Philippe VIREY, *Notice biographique d'Eugène Lefébure...*, ouv. cité, p. LIV ; voir aussi p. LVI.

83. *Idem*, p. LIX.

84. Maspero à Mariette, 30 novembre 1875, IdF, Ms. n° 4030, ff° 499-500.

85. Auguste MARIETTE, *Choix de Monuments et de dessins découverts ou exécutés pendant le déblaiement du Sérapéum de Memphis*, Paris, Gide et J. Baudry, 1856, 12 p., 10 pl. h.-t. [édition restée inchangée].

86. Voir les devis de Gide et Baudry des 10 février 1855 et 20 avril 1855, Arch. nat., F17 2988, mission Mariette-II.

87. François CHABAS, *Mélanges égyptologiques, comprenant onze dissertations sur différents sujets*, Chalons-sur-Saône, Imprimerie de Dejusseau, 1862, II-123 p., 2 pl. h.-t.

88. Voir le brouillon de Chabas à Rougé, 22 février 1862, IdF, Ms n° 2574, ff° 396-399.

89. Auguste MARIETTE, *Dendérah. Description générale du grand temple de cette ville*, Paris, Librairie A. Franck, 1876, tome I, VI-350 p.

90. Voir Mariette à Maspero, 22 septembre 1875, IdF, Ms. n° 4030, ff° 489-490.

à cent soixante exemplaires invendus <sup>91</sup>, les cinq volumes coûtant il est vrai près de quatre cents francs <sup>92</sup>. À la fin du siècle, le ministère de l'Instruction publique passa un contrat avec la maison orientaliste Leroux à Paris pour publier les volumes de la nouvelle Mission française du Caire à deux cents exemplaires <sup>93</sup>. Si l'on songe que ce type d'ouvrages scientifiques était également destiné à être exporté dans le reste de l'Europe savante, il est clair que très peu de Français les achetaient. Le public de l'égyptologie scientifique en France était donc très restreint.

Cela témoigne du très faible nombre de personnes pouvant être considérées comme égyptologues à cette époque. Le *Who Was Who in Egyptology* <sup>94</sup>, qui regroupe notamment une notice biographique des savants de tous les pays reconnus dans cette science, permet de recenser les égyptologues français (voir le tableau n° 2). Pour la période 1832-1920, qui dénombre donc l'essentiel des savants ayant travaillé au XIX<sup>e</sup> siècle, environ deux douzaines de Français ont été comptabilisés comme égyptologues. Cela correspondait à une bonne moitié du contingent des érudits occidentaux de cette science, mais cela en faisait une profession des plus limitées en nombre. Et pourtant, ces quelques chercheurs surent largement se faire entendre.

**Tableau n° 2 :**  
**Nombre d'égyptologues français**  
**décédés entre 1822 et 1920 d'après le WWW.**

Période	1822-1880	1881-1900	1901-1920	1832-1920
Égyptologues français	9	3	13	25
Égyptologues d'autres nationalités	9	9	23	41

#### UN SOUTIEN PUBLIC DISPROPORTIONNÉ COMPARÉ À LA FAIBLE IMPORTANCE NUMÉRIQUE DE CETTE ÉLITE

Les savants français bénéficièrent en effet tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle de l'aide des différents régimes politiques. Celle-ci fut d'abord financière, même si, dans les premiers temps, il put y avoir quelques hésitations. L'État consacra néanmoins d'importants moyens à l'achat de collections égyptologiques

91. Voir Mariette à Maspero, 4 octobre 1879, IdF, Ms. n° 4030, ff° 639-640.

92. D'après *A Catalogue of Leading Books on Egypt and Egyptology and on Assyria and Assyriology, to be had at the affixed prices to Trübner & Co*, Londres, Trübner & Co, 1880, p. 16.

93. Voir le contrat entre Ernest Leroux et le ministère de l'Instruction publique, 12 octobre 1888, Arch. nat., F17 17241-Vb.

94. Abrégé ici sous forme WWW, voir note 1.

notamment à destination du jeune musée du Louvre dont le développement devait être digne de la nation qui considérait avoir révélé au monde l'Égypte antique. En 1821, Louis XVIII fit, dans des conditions d'ailleurs tumultueuses, l'acquisition du Zodiaque de Dendérah<sup>95</sup> pour 150 000 francs<sup>96</sup>. La somme était très élevée pour un seul monument, et, lorsque Champollion montra que celui-ci n'était pas antérieur à l'époque gréco-romaine, contrairement à ce que pensait un certain nombre de savants, l'objet fut vite relégué au Cabinet des médailles de la Bibliothèque Royale<sup>97</sup>. Forbin ou Jomard eurent beau presser l'achat de la première collection Drovetti, celle-ci fut acquise par la ville de Turin, le roi ne souhaitant plus investir dans une collection égyptienne coûteuse dont certains érudits critiquaient encore la qualité et la beauté<sup>98</sup>. Charles X ouvrit un musée égyptien portant son nom dans plusieurs salles du Louvre qui furent pourvues pour l'occasion d'un fastueux décor égyptien commandé à de grands artistes comme Léon Cogniet ou François-Édouard Picot<sup>99</sup>. Entre 1825 et 1827, le souverain fit l'acquisition de diverses collections d'objets égyptiens pour un montant de plus de neuf cent mille francs<sup>100</sup>. Louis-Philippe quant à lui acheta la collection Mimaut pour un peu plus de dix mille francs<sup>101</sup> et dépensa plus d'un million trois cent mille francs afin de faire transporter l'obélisque de Louqsor et de l'ériger sur la place de la Concorde<sup>102</sup>. Le Second Empire fit également rentrer dans les vitrines du Louvre une dizaine de collections différentes<sup>103</sup>. Ces achats dépassèrent sans doute largement le million de francs et la Troisième République ne fut pas en reste pour continuer d'embellir le musée parisien. L'effort, comparé aux achats des musées européens, était considérable et s'inscrivait encore dans la volonté d'affirmer la grandeur de la nation qui avait su acquérir ces objets<sup>104</sup>.

Les différents gouvernements se préoccupèrent également, outre la création des quelques chaires, d'envoyer des missionnaires en Égypte. De Champollion en 1828-1829, parti en Égypte dans le cadre d'une expédi-

95. Voir Sylvie CAUVILLE, *Le Zodiaque d'Osiris*, Louvain, Peeters, 1997, 81 p.

96. Voir Pierre QUONIAM, « Champollion et le musée du Louvre », art. cité, p. 51.

97. Voir Jean-Jacques FIECHTER, *La moisson des dieux. La constitution des grandes collections égyptiennes, 1815-1830*, Paris, Éditions Julliard, 1994, pp. 155-156.

98. Voir Yves LAISSUS, *L'Égypte, une aventure savante...*, ouv. cité, pp. 241-243.

99. Voir Christiane ZIEGLER, « Le décor des musées européens », dans Jean-Marcel HUMBERT [dir.], *L'Égyptomanie à l'épreuve de l'archéologie*, Paris / Bruxelles, Musée du Louvre / Éditions du Gram, 1996, pp. 143-145.

100. Voir Jean-Jacques FIECHTER, *La moisson des dieux...*, ouv. cité, pp. 166-170.

101. D'après *idem*, p. 197.

102. D'après « Transport en France et érection de l'obélisque de Luxor », *Le Magasin pittoresque*, 1837, p. 7.

103. Voir Guillemette ANDREU, Marie-Hélène RUTSCHOWSCAYA, Christiane ZIEGLER, *L'Égypte ancienne au Louvre*, Paris, Hachette, 1997, pp. 20-21.

104. Voir François MÉLONIO, *Naissance et affirmation d'une culture nationale. La France de 1815 à 1880*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, p. 166.

tion franco-toscane <sup>105</sup>, jusqu'à Mariette en 1880, les gouvernements français financèrent une trentaine de missions <sup>106</sup>. Celle de Mariette en 1850-1854 fut la plus célèbre. Envoyé à l'origine pour huit mois avec un crédit de huit mille francs afin de « recueillir les manuscrits orientaux intéressants pour l'histoire de l'art » <sup>107</sup>, le jeune auxiliaire de la conservation égyptienne du Louvre ne rapporta aucun document de ce genre mais se lança dans le dégagement du Sérapéum de Memphis dont il sut trouver l'entrée <sup>108</sup>. Les huit mille francs ne suffirent plus et l'archéologue chercha à obtenir de nouveaux crédits. Il mobilisa alors ses amis, notamment les savants de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, écrivant par exemple à Jomard qui informa ses confrères de cette découverte <sup>109</sup>. Il adressa des dessins et des plans à Lenormant qui les présenta également devant l'Académie <sup>110</sup>. Saulcy <sup>111</sup>, orientaliste et académicien, fut contacté et se mit aussi en relation avec Rougé <sup>112</sup>. Ainsi mobilisée, l'élite savante française s'adressa au gouvernement pour aider l'archéologue dans sa tâche en insistant sur les héritages historiques légitimant cette aide : « vous n'ignorez pas qu'une des gloires de la nation française est d'avoir, par les savants qui ont suivi Napoléon en Égypte, par ceux qui ont ensuite marché sur leurs traces, procuré au monde savant une connaissance approfondie de l'Égypte moderne » <sup>113</sup>. Dans ces conditions, le gouvernement français proposa d'ouvrir un crédit exceptionnel de trente mille francs voté par l'Assemblée en août 1851 <sup>114</sup>. En fait, ce montant se révéla vite insuffisant et, de 1850 à 1854, ce sont sans doute près de cent vingt mille francs que la France dépensa progressivement en Égypte pour les fouilles de Mariette <sup>115</sup>. L'effort financier, considérable, fut permis parce que le fouilleur avait su alerter l'opinion lettrée au profit de ses travaux, ainsi que l'avait reconnu le ministre de l'Intérieur après le vote des crédits au Parlement : « la mission qui vous est confiée préoccupe vivement l'opinion publique; son importance s'est accrue par le vote de l'Assemblée Nationale » <sup>116</sup>. Le Lou-

105. Sur cette expédition, voir Michel DEWACHTER, « Champollion au bout de son rêve », dans Hubert BARI, Michel DEWACHTER [dir.], *Mémoires d'Égypte...*, ouv. cité, pp. 172-199.

106. On en trouvera la trace dans la série F17 des Archives nationales.

107. Arrêté de l'Instruction Publique du 22 août 1850, Arch. nat., F17 2988, mission Mariette-I.

108. Voir sur ce point Élisabeth DAVID, *Mariette Pacha...*, ouv. cité, pp. 64-94.

109. Lors des séances des 4 avril et 2 mai 1851, d'après Gaston MASPERO, *Mariette. Notice biographique*, Paris, Ernest Leroux, 1904, p. XXXIX.

110. D'après Auguste MARIETTE, *Le Sérapéum de Memphis publié d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero*, Paris, F. Vieweg, 1882, tome I, p. 27.

111. Louis Félicien de Saulcy (1807-1880), voir WWW, p. 373.

112. D'après la lettre de Delaporte à Mariette, 23 août 1851, Bib. nat. (Bibliothèque nationale), Nouvelles Acquisitions Françaises (NAF) n° 20179, ff° 50-51.

113. Lettre du Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au ministre de l'Instruction Publique, 19 mai 1851, Archives Nationales, F17 2988, mission Mariette-I; voir aussi des extraits de la lettre adressée au ministre des Affaires Étrangères dans Gaston MASPERO, ouv. cité, pp. XXXIX-XL.

114. Loi du 8 août 1851, *Moniteur Universel*, 9 août 1851, pp. 2320-2321.

115. D'après une lettre de Mariette au ministre de l'Instruction Publique, 11 février 1856, Arch. nat., F 17 2988, mission Mariette-II.

116. Lettre du ministre de l'Intérieur à Mariette, 8 octobre 1851, Bib. nat., NAF n° 20179, f° 85.

vre s'enrichit de la sorte, il est vrai, de milliers de nouveaux objets, dont de multiples stèles et autres bronzes et, surtout, du fameux scribe accroupi qui constitue aujourd'hui encore un des objets les plus célèbres de la collection égyptienne du musée <sup>117</sup>. Après un investissement plus limité sous le Second Empire, la Troisième République se décida d'aider un peu plus l'égyptologie. Le gouvernement républicain décida en 1872, sans doute à la demande des savants eux-mêmes, de financer la seule revue française d'égyptologie désormais éditée par l'Imprimerie Nationale, les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, censée concurrencer sa rivale allemande plus ancienne, la prestigieuse *Zeitschrift für Ägyptische Sprache* <sup>118</sup>. On a vu également comment les pouvoirs publics français aidaient les savants en souscrivant à leurs ouvrages qui, sans cela, n'auraient pu être édités. Lorsque la République souscrivait pour la moitié des publications scientifiques de Mariette, soit en général une centaine d'exemplaires, il ne s'agissait pas de pourvoir les bibliothèques de la demi-douzaine de cours d'égyptologie dans le pays. Ce soutien, évidemment plus patriotique que scientifique, était destiné à montrer aux yeux de tous l'importance de la contribution française dans cette discipline.

Néanmoins, à l'approche de la mort prévisible de Mariette, atteint de diabète, la Troisième République, prévenue par la colonie du Caire <sup>119</sup>, se soucia de recueillir l'héritage du savant devenu en 1858 directeur du Service des Antiquités de l'Égypte. Il s'agissait de maintenir la présence de scientifiques français pour le cas où le Service tomberait aux mains d'un égyptologue allemand <sup>120</sup>. Aussi, le 28 décembre 1880, Ferry signa-t-il le décret de création d'une *Mission Permanente du Caire*, devenue quelques années plus tard *Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire*, pour laquelle on prévoyait une dépense annuelle de 55 000 francs <sup>121</sup>. Maspero, promu directeur de la nouvelle mission, arriva au Caire le 5 janvier suivi de près par trois élèves <sup>122</sup>. Mariette décéda deux semaines plus tard et la direction du Service revint finalement à Maspero ; la mission continua ses travaux de fouilles et de publications en Égypte et ce, jusqu'à nos jours <sup>123</sup>.

Même si les égyptologues avaient demandé des crédits importants qu'ils furent loin d'obtenir dans leur totalité <sup>124</sup>, l'Instruction publique réussit à

117. Scribe accroupi, musée du Louvre, E 3023, voir Guillemette ANDREU, Marie-Hélène RUTSCHOWSCAYA, Christiane ZIEGLER, *L'Égypte ancienne...*, ouv. cité, pp. 62-63.

118. Voir la lettre de Pierret à Chabas, 13 juin 1872, IdF, Ms. n° 2583, ff° 390-393.

119. Et notamment l'égyptologue Albert Daninos (ca 1845-1925), voir WWW, p. 115, qui aurait alerté l'Institut, d'après la lettre de Daninos à Maspero, 12 décembre 1891, IdF, Ms. n° 4013, ff° 62-64.

120. Voir sur ce risque Gabriel CHARMES, « La réorganisation du musée de Boulaq et les études égyptologiques en Égypte », *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> septembre 1880, pp. 209-210.

121. Décret du 28 décembre 1880, Arch. nat., F17 2930-I, f° 2 bis.

122. Voir Gaston MASPERO, ouv. cité, p. CCXXI.

123. Sur l'historique de cette mission, voir Jean VERCOUTTER, « L'École du Caire (IFAO). 1880-1980 », dans *Centenaire de l'école du Caire (IFAO). 1880-1890*, Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale, 1981, pp. 7-28.

124. Maspero, dans un rapport de 1881, estimait le budget annuel nécessaire à 161 260 francs, voir Gaston MASPERO, « Rapport sur la mission permanente du Caire. 20/09/81 », dans Ministère de

leur accorder tant bien que mal les premières années une somme prise sur le budget des missions et très supérieure à celle affectée dans leurs débuts aux autres établissements français à l'étranger :

« En comparant, en effet, la situation actuelle de l'Institut à celle qu'il va avoir, les obstacles qu'ont rencontrés des établissements similaires, tels que les écoles d'Athènes et de Rome, nous devons nous montrer très satisfaits de la rapidité avec laquelle l'Institut a été fondé et des moyens d'action qui lui ont été fournis, dès son origine. L'École d'Athènes est demeurée longtemps sans crédit régulier et n'a vécu qu'à l'aide de subsides tout à fait médiocres. Quant à l'École de Rome, elle a commencé avec une somme annuelle de 10 000 francs »<sup>125</sup>.

En fait, dès 1883, la mission obtint un crédit régulier de 65 860 francs<sup>126</sup>, porté en 1890 à 71 860 francs, contre 72 000 francs pour l'École de Rome et 78 000 francs pour celle d'Athènes<sup>127</sup>. En 1901, le budget annuel de l'École du Caire, 107 860 francs, équivalait à celui de l'établissement d'Athènes mais dépassait de près de 50 % celui de l'École de Rome<sup>128</sup>. En une vingtaine d'années, la République s'était donc souciée davantage de ses égyptologues travaillant à l'étranger que de ses hellénistes et de ses latinistes, d'autant que, entre 1895 et 1899, on avait ajouté un crédit supplémentaire de 125 000 francs par an pour la construction d'un bâtiment digne de l'École. La République accorda donc des crédits très élevés pour seulement deux pensionnaires égyptologues, et éventuellement un orientaliste, présents chaque année aux côtés du directeur.

Mais la République ne se contenta pas d'un seul soutien financier. En effet, à partir de 1882, l'Égypte fut occupée militairement par les Britanniques qui s'emparèrent de la plupart des administrations du pays<sup>129</sup>. À partir de la fin des années 1880, les égyptologues britanniques tentèrent, avec l'aide de leurs diplomates, de contrôler le Service des Antiquités dont le directeur délivrait les permis de fouilles et effectuait le partage des monuments découverts<sup>130</sup>. Or ce Service était, depuis Mariette, son fondateur, contrôlé par les Français. Il fallut donc faire appel très souvent au ferme soutien des diplo-

l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, Direction du Secrétariat, *Mission permanente du Caire (Institut d'archéologie orientale)*, Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale, 1916, p. 16.

125. Minute d'une lettre de l'Instruction Publique à Lefebvre, 6 décembre 1881, Arch. nat., F17 2930-I, f° 85.

126. Voir la loi du 31 juillet 1883, *Bulletin des Lois de la République Française*, n° 807, 1883, p. 708.

127. Voir le *Bulletin des Lois de la République Française*, n° 1265, 1889, p. 176.

128. Voir le *Bulletin des Lois de la République Française*, n° 2264, 1901, pp. 2050-2051.

129. Voir sur ce point M. W. DALY, « The British occupation, 1882-1922 », dans M. W. DALY [dir.], *The Cambridge History of Egypt*, tome II, *Modern Egypt, from 1517 to the End of the Twentieth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, pp. 239-251.

130. Voir Daniel J. GRANGE, « Archéologie et politique. Égyptologues et diplomates français au Caire (1880-1914) », dans Michel DEWACHTER et Alain FOUCHARD, *L'Égyptologie et les Champollion*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1994, pp. 355-370.

mates français pour faire face aux prétentions britanniques. Ainsi en 1890, une violente attaque fut menée dans les colonnes du *Times* contre le directeur français. Le ministre français des Affaires Étrangères réussit à obtenir de son collègue égyptien présent dans son bureau parisien la promesse « de n'adjoindre aucun fonctionnaire, et tout particulièrement un Anglais, au directeur français du musée des antiquités et des fouilles »<sup>131</sup> contre l'accord de la France d'un prêt de plus d'un milliard de livres égyptiennes, soit 31,2 millions de francs pour l'Égypte. Grâce à cette promesse, et malgré des tentatives étrangères pour discréditer les savants français du Service, aucun Britannique ne fut employé au sein de cette administration pendant quelques années. Cela nécessita, il est vrai, la surveillance et l'intervention régulières de l'agent diplomatique français du Caire afin de faire respecter la parole égyptienne. En 1899, au lendemain de Fachoda, deux inspecteurs britanniques y furent toutefois nommés<sup>132</sup>. Afin d'y maintenir un directeur français, la diplomatie française tint à faire mentionner dans le premier article de la déclaration sur l'Égypte de l'Entente Cordiale que « la direction générale des Antiquités en Égypte continuera d'être, comme par le passé, confiée à un savant français »<sup>133</sup>. La France attachait donc à ses quelques égyptologues une place très importante qu'elle tenait à faire garantir par un traité international.

En fait, si le gouvernement se souciait désormais de défendre ses égyptologues aussi bien du point de vue financier que politique, c'est aussi parce que l'égyptologie possédait une résonance particulière et forte parmi l'opinion publique lettrée. Au-delà de la simple égyptomanie toujours présente, notamment dans la littérature avec les œuvres de Théophile Gautier par exemple comme le très célèbre *Roman de la momie* (1857)<sup>134</sup> ou encore l'*Aïda* de Verdi dont le livret avait été écrit par Mariette lui-même en 1869<sup>135</sup>, de nombreuses publications avaient popularisé l'image d'une égyptologie « science française ». Des myriades de voyageurs ne manquèrent pas de louer dans leurs récits le travail de leurs savants compatriotes à l'image de Gabriel Charms<sup>136</sup>. Des hebdomadaires illustrés comme *L'Illustration* ou *Le Magasin pittoresque* offraient

131. Minute du télégramme des Affaires Étrangères à l'agence et consulat général de France au Caire, 13 mai 1890, Archives Diplomatiques du Quai d'Orsay, Correspondance Politique, Égypte, volume 117, f° 279 ; la mention « et particulièrement un Anglais » a été raturée et ne figure plus sur le document officiel finalement envoyé au consul général.

132. James Quibell (1867-1935), voir *WWW*, pp. 345-346 et Howard Carter (1874-1939), voir *WWW*, pp. 84-85.

133. *Documents diplomatiques. Accords conclus le 8 avril 1904 entre la France et l'Angleterre*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 21.

134. Sur l'oeuvre de Gautier consacrée à l'Égypte, voir notamment Jean-Marie CARRÉ, *Voyageurs et écrivains français en Égypte*, tome II, *De la fin de la domination turque à l'inauguration du canal de Suez*, Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale, 1956, pp. 135-180.

135. Voir Élisabeth DAVID, *Mariette Pacha...*, ouv. cité, pp. 197-211 ou encore Michel DEWACHTER, *L'Égypte et l'opéra de Jean-Baptiste Lully à Philip Glass*, Lectoure, Éditions Le Capucin, 2004, 152 p.

136. Sur les voyageurs, voir Sarga MOUSSA, *Le voyage en Égypte. Anthologie de voyageurs européens de Bonaparte à l'occupation anglaise*, Paris, Éditions Robert Laffont, 2004, XXV-1066 p. ; pour un extrait des écrits de Charms, voir Gabriel CHARMS, *L'Égypte : archéologie, histoire, littérature*, Éditions Calmann Lévy, Paris, 1891, IV-395 p.

régulièrement à leurs lecteurs des nouvelles des travaux des rares égyptologues français. Si l'on compare le nombre d'articles consacrés à l'antiquité publiés au XIX<sup>e</sup> siècle dans *L'Illustration*, on constate que l'Égypte revient plus souvent que la Grèce (voir le tableau n° 3) et vient juste après Rome. Cet hebdomadaire ne cita quasiment jamais un nom de savant étranger, pas plus que le quotidien *Le Temps*, de sa création en 1861 jusqu'à 1900<sup>137</sup>. Dans ces conditions, la presse française, avec sa vision partisane des découvertes archéologiques en Égypte constituait un précieux appui pour les savants français.

Tableau n° 3 :  
Nombre d'articles concernant l'archéologie de l'Égypte,  
de la Grèce et de la Rome antiques dans *L'Illustration*, 1843-1899<sup>138</sup>

	Égypte	Grèce	Rome
1843-1858	7	4	2
1859-1879	11	8	21
1880-1899	11	5	22
Total	29	17	45

L'affaire de la souscription pour les fouilles en Égypte en constitue d'ailleurs une parfaite illustration. En 1884, une souscription fut ouverte dans le *Times* afin d'aider le directeur français du Service des Antiquités à effectuer des travaux archéologiques<sup>139</sup>. Aussitôt, les savants français se mobilisèrent autour de quelques membres de l'Institut comme Renan qui mit son nom à la disposition de l'entreprise<sup>140</sup>, et le très sérieux *Journal des Débats* fit également appel à la générosité de ses lecteurs<sup>141</sup>. Il s'agissait évidemment de sauver l'honneur national, comme l'indiqua un journaliste à Maspero, à l'origine de l'opération : « mon ami Patinot, qui dirige les *Débats* depuis le 1<sup>er</sup> janvier, a eu immédiatement l'idée qu'il serait fâcheux de laisser les Anglais seuls vous envoyer des fonds pour combler les vides de votre budget trop res-

137. Seul le Suisse Édouard Naville (1844-1926, voir *WWW*, p. 307-308), fut cité à trois reprises, les 14 juillet 1889, 1<sup>er</sup> mars 1891 et 9 septembre 1897, ainsi que le Britannique Petrie, mentionné le 25 avril 1895 (d'après les *Tables du journal Le Temps, (1861-1900)*, Paris, CNRS, 1967-1982, 10 volumes).

138. Source : *L'Illustration* (1843-1899). N'ont pas été pris en compte les articles portant sur des musées et présentant des antiquités de plusieurs pays, de même que ceux correspondant à des récits de voyages ou à des comptes rendus d'ouvrages archéologiques. De plus, dans le cadre de la Rome antique, les articles concernant le monde gallo-romain et qui, en fait, relèvent de l'archéologie nationale, n'ont pas été comptabilisés. Pour ces raisons, sans compter le nombre d'oublis toujours possible pour une étude statistique sur un demi-siècle, ce tableau est intéressant pour la vision générale qu'il donne davantage que pour ses résultats bruts.

139. Voir la lettre du colonel Scott-Moncrieff au *Times* du 8 février 1884, publiée dans le *Times*, 23 février 1884, pp. 3-4.

140. Voir la lettre de remerciements de Maspero à Renan, 6 avril 1884, IdF, Ms n° 4063, ff° 25-26.

141. Voir « Les travaux de M. Maspero en Égypte », *Le Journal des Débats*, 7 mars 1884, p. 1.

treint »<sup>142</sup>. Cinquante-six personnes souscrivirent à l'appel du journal. Parmi elles, on comptait des notables du monde économique, comme les banquiers Rothschild ou Pereire, ainsi que des membres de l'Institut ou des personnes qui en étaient proches (Egger, d'Eichtal, Guiyesse, Reinach, Rhoné ou Say)<sup>143</sup>. Vingt et un mille sept cent quatre-vingt neuf francs furent réunis, soit presque dix fois plus que la somme récoltée par le *Times*<sup>144</sup>. Grâce à une nouvelle souscription en 1886, le sphinx put être désensablé en partie avec des crédits français. On le voit, au-delà du cercle très restreint des égyptologues, la science de Champollion sut intéresser en France les milieux influents, soucieux de voir leur pays se maintenir au premier rang. Cette souscription s'inscrivait aussi dans un contexte politique particulier, puisque les Britanniques avaient envahi l'Égypte depuis 1882 et que le Quai d'Orsay feignait de croire à une occupation seulement temporaire de l'Égypte. Les souscripteurs n'affirmaient donc pas seulement leur appui aux savants mais aussi la volonté française de ne pas abandonner l'Égypte moderne, c'est-à-dire de ne pas la laisser aux seuls Britanniques.

Ainsi, bien que le nombre des égyptologues français au XIX<sup>e</sup> puisse être estimé à un peu plus de deux douzaines, auxquelles il conviendrait d'ajouter sans doute quelques élèves ayant fréquenté les cours de leurs professeurs mais ayant abandonné par la suite cette voie, force est de constater que leur influence dans la société fut très largement disproportionnée eu égard à leur importance numérique. Ces quelques savants bénéficièrent de crédits considérables aussi bien pour l'acquisition d'objets à destination des collections publiques que pour les souscriptions ou les voyages en Égypte. Certes, les égyptologues français se plainquirent très souvent de leur manque de moyens, mais, au même moment, leurs collègues britanniques par exemple ne disposaient d'aucun crédit public ou presque. De plus, les gouvernements de la Troisième République n'hésitèrent pas à mener une politique de diplomatie culturelle très affirmée afin de maintenir les positions de leurs savants en Égypte.

Cette importante influence d'une poignée de savants tenait en réalité à plusieurs causes. L'égyptophilie, c'est-à-dire l'intérêt, voire la passion pour l'Égypte antique, – doublée parfois d'une véritable fascination pour l'importance que cette civilisation accorda à la mort, et plus précisément à la vie dans l'au-delà et aux momies –, mais aussi l'égyptomanie, on l'a dit, ainsi que le courant bienveillant à l'égard de l'Égypte contemporaine des vice-rois qui se modernisait rapidement et s'ouvrait à la culture occidentale (comme

142. Lettre de Gabriel Charmes à Maspero, 21 mars 1884, IdF, Ms n° 4010, ff° 314-316.

143. On trouvera la liste des souscripteurs et les montants versés dans le Ms n° 4051 de l'Institut de France, f° 53.

144. 90 livres, selon la lettre de Scott-Moncrieff à Maspero, 26 mai 1884, IdF, Ms n° 4031, f° 608.

en témoigne l'inauguration du Canal de Suez en 1869), jouèrent un rôle non négligeable dans l'accroissement en France de l'intérêt pour ce pays. Mais qu'on ne s'y trompe pas : l'égyptophilie comme l'égyptomanie suscitèrent sans doute l'intérêt du public pour l'Égypte antique, mais elles ne constituèrent pas pour autant l'explication du soutien public à la science égyptologique. La raison régulièrement avancée par les savants comme par les dirigeants pour demander ou accorder cette aide fut presque exclusivement la cause nationale. Le pays de Bonaparte, de Champollion et de Mariette tenait à maintenir son rang dans ce domaine scientifique, sans doute davantage que dans les autres archéologies. Que la France ait dépensé autant d'efforts et d'argent pour soutenir le travail d'une poignée de savants qui travaillaient à une science n'ayant somme toute aucun rapport avec l'histoire nationale de leur pays témoigne *a contrario* de l'importance que le pays accordait à la science créée par Champollion. Dans le miroir de l'égyptologie, les Français regardaient non les anciens Égyptiens mais un rêve contemporain de grandeur nationale. Le contexte politique du nationalisme apparaît donc comme plus important que le contexte purement culturel pour expliquer l'influence dont les chercheurs ont pu et ont su bénéficier auprès des différents gouvernements. Leur réussite à cet égard est évidente.

De plus, il ne faut pas oublier que les égyptologues constituaient une élite savante issue souvent de la classe dirigeante, ou accédant en tout cas à cette dernière, notamment par le milieu du Collège de France aussi bien que par celui de l'Académie des Inscriptions. La plupart des égyptologues, tels Champollion, Rougé, Mariette ou Maspero, furent d'ailleurs tous membres de cette Académie. Ainsi ces savants étaient-ils très proches des responsables politiques et avaient notamment accès sans difficulté au ministère de l'Instruction publique. Maspero fut même invité à dîner avec Ferry « en famille »<sup>145</sup> chez l'un de ses collègues de l'Institut. Au Caire, des savants comme Mariette et surtout Maspero étaient considérés comme les personnalités les plus éminentes de la colonie et disposaient à ce titre de toute l'attention des diplomates.

Enfin, on notera que la proximité entre politiques et savants était alors telle que certains appartenaient à ces deux mondes à la fois. Waddington<sup>146</sup>, helléniste distingué, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, contribua ainsi à la fondation de la IV<sup>e</sup> section de l'EPHE et, devenu député, la défendit à l'Assemblée en 1872. Par la suite ministre de l'Instruction publique, il fit souscrire le gouvernement aux ouvrages de Mariette<sup>147</sup>. Il était président du Conseil et ministre des Affaires étrangères en 1879, au moment où le même Mariette avait besoin du Quai d'Orsay pour faire pres-

145. Voir la lettre de Perrot à Maspero, 21 novembre 1883, IdF, Ms n° 4034, f° 386.

146. William Waddington (1826-1894), voir Ève GRAN-AYMERICH, *Dictionnaire biographique d'archéologie...*, ouv. cité, pp. 701-702.

147. Voir Gaston MASPERO, *Mariette. Notice biographique*, Paris, Ernest Leroux, 1904, p. CCIV-CCV et la lettre de Maspero à Mariette, 30 septembre 1876, IdF, Ms n° 4030, ff° 555-556.

sion sur le représentant français siégeant au conseil des ministres égyptien afin de soutenir le Service des Antiquités<sup>148</sup>. Un autre grand orientaliste, Barthélemy-Saint Hilaire<sup>149</sup>, également membre de l'Institut, fut ministre des Affaires étrangères de septembre 1880 à novembre 1881, et favorisa à ce titre la création de la Mission permanente du Caire et la nomination de Maspero à la succession de Mariette à la tête du Service des Antiquités. Un égyptologue, Guieysse<sup>150</sup>, remplaçant un temps Maspero au Collège de France et à l'ÉPHÉ quand ce dernier exerçait des fonctions en Égypte<sup>151</sup>, fut même député et ministre des colonies en 1895 et, à ce titre, prit la décision de laisser partir la mission Marchand jusqu'à Fachoda<sup>152</sup>. Avec de semblables protecteurs et la bienveillance de la partie cultivée de l'opinion publique française prompte à défendre ses savants, les héritiers de Champollion, bien que peu nombreux, ne pouvaient manquer d'être très souvent entendus et soutenus.

*Éric Gady est docteur en histoire de l'Université de Paris IV-Sorbonne*

---

148. Voir la lettre du Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à Mariette, 21 octobre 1879, Bib. nat., NAF n° 20180, ff° 421-422.

149. Jules Barthélemy Saint-Hilaire (1805-1895), voir *Dictionnaire de Biographie Française*, tome V, col. 681-683.

150. Paul Guieysse (1841-1914), voir *WWW*, p. 182.

151. Voir Lyne THERRIEN, *ouv. cité*, p. 258 et 611.

152. Voir Henri WESSELING, *Le partage de l'Afrique. 1880-1914*, Paris, Denoël, 1996, p. 331.